

- Le 25 janvier 2019, la société est placée en redressement judiciaire comme les autres sociétés du groupe, le Tribunal de commerce de Mont de Marsan a fixé une période d'observation de six mois pour mettre en place des projets industriels pérennes et sauvegarder les emplois. Depuis, sur l'ensemble des candidats ayant manifesté leur intérêt pour les activités développées par Europlasma, seuls deux repreneurs potentiels travaillent sur leur projet de reprise d'activités et de salariés afin de déposer une offre⁶.
- Début août 2019, le tribunal de commerce de [Mont-de-Marsan](#) valide le plan de redressement proposé pour Europlasma, quelques semaines après l'entrée au sein du capital de Zigi Capital, qui a mis en place une nouvelle gouvernance et élaboré un plan pour sauver l'entreprise⁷. 110 emplois sont ainsi conservés grâce à cette décision^{8'9}.